



Projet de restructuration du Turgot. Compte-rendu Réunion du 27/03/09.

Présentation sur visuel de l'avant-projet aux membres du CHS

- **Début des travaux : Début 2010.**
- **Fin théorique des travaux : 2012.**

Le réaménagement de l'immeuble se fait dans la continuité du suivi ergonomique. Tout l'extérieur du bâtiment va être « relooké » (harmonisation, look plus « design », meilleure luminosité : vitres teintées)
L'entrée sera redessinée (angle à 45°) avec accès h handicapés et local à vélos.

Agencement des étages :

- Espace réservé à chaque service sur les niveaux 1 2 3 et 4 (« Open-space »).
- Chaque étage sera divisé en différents services.
- Chaque service séparé par des cloisonnements vitrés. (avantages : luminosité, acoustique, coupe-feu, sécurité).

La **climatisation** sera modulable.

Il est prévu l'installation de **faux planchers**, ce qui permettra de faire passer les fils électriques et les câblages informatiques. Ce sera (enfin) la fin des perches, si gracieuses et qui décorent si harmonieusement les bureaux...

Nouveaux **faux plafonds**, ce qui ne sera pas un luxe vu l'état actuel...

Des miroirs seront introduits dans la décoration pour le renvoi de la lumière et le sol sera recouvert d'une moquette pour une meilleure insonorisation.

Une surface de 10m² est prévue par agent.

Pour le personnel restant sur place pendant les travaux, les entreprises devraient intervenir par phases pour « entraîner une moindre gêne » (sic).

La restructuration du bâtiment prendra en compte les politiques d'économie d'énergie et du développement durable.

**Quelles seront les conditions de travail des agents restant pendant les travaux ?
Quelles seront les conditions de travail des ouvriers qui devront travailler en dehors des horaires des agents restant dans le bâtiment ?**

La CGT a déjà dénoncé la décision de la direction de laisser le PIAA, les Domaines, IVA, le centre de formation, le service de contrôle de la redevance et le pôle fonction publique dans le bâtiment pendant les travaux. Ils subiront des nuisances, voire des dangers pour leur santé, en devant travailler au milieu du chantier.

La question du désamiantage des escaliers est pour eux une grande inquiétude... et nous la partageons. Nous y serons d'ailleurs tout particulièrement attentifs.

De plus, leurs services seront déplacés d'étage en étage au gré de l'avancement des travaux ce qui imposera parfois plusieurs déménagements pendant les deux à trois ans du chantier.

Par ailleurs, cette décision imposera aux ouvriers qui feront les travaux les plus lourds de travailler parfois en dehors des horaires de bureau : le soir ? la nuit ? les week-ends ? La section CGT trésor est sensible à la situation de tous les salariés, y compris ceux ne travaillant pas au trésor. Nous veillerons au respect des droits et des conditions de travail des salariés qui interviendront au Turgot, en lien avec l'union locale CGT de Rennes et la fédération CGT de la construction, du bâtiment et des travaux publics.

Ce sont des inconvénients qui auraient pu être évités si l'ensemble des personnels avait été déplacé dans des locaux provisoires comme la TCA, comme le demande encore la CGT. Hélas, l'aspect budgétaire pèse plus lourd que le reste quand il s'agit de faire les arbitrages...

La CGT note avec intérêt que le chantier est envisagé dans une optique de développement durable. Cette démarche rejoint nos revendications portées notamment par la fédération des finances CGT.

Notre section suivra l'évolution du projet et vous informera. Elle sera aux côtés des salariés concernés, qu'ils soient agents du trésor travaillant au Turgot pendant le chantier, ou ouvriers du bâtiment chargés du chantier.

De meilleures conditions de travail et la santé des salariés font partie de notre combat.

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE, C'EST LA CGT
Je participe : je me syndique !

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Échelon : _____ Temps partiel : _____%

Adresse mail : _____@dgfip.finances.gouv.fr

Poste ou service : _____

Date :

signature :



(à remettre à un militant CGT ou envoyer à : **CGT trésor 35** – Trésorerie générale)